

L'économie bleue : une transition énergétique viable pour l'outre-mer?

Mardi 4 décembre 2018 | 8h30-10h
Représentation du Parlement européen en France
288, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Le secteur maritime de l'Union européenne est un secteur de grande importance pour la communauté : au total, il emploie 5 millions de personnes et de par son activité, il génère 500 milliards d'euros par an. Dans l'objectif de sa revalorisation, les ministres chargés des affaires maritimes signent la déclaration de Limassol en octobre 2012. Cette déclaration fait preuve de la volonté de redynamiser la politique maritime intégrée de l'Union européenne et de l'envie de développer la croissance bleue dans ce secteur.

Suite à cette déclaration, la Commission a adopté une stratégie pour la « Croissance bleue » visant à développer 5 principaux secteurs d'activité de l'économie bleue : l'énergie marine, l'aquaculture, le tourisme maritime, la biotechnique bleue et les ressources des fonds marins. L'énergie bleue est aujourd'hui un secteur croissant et une source de l'énergie renouvelable toujours en essor. L'eau peut être créatrice de l'électricité notamment grâce à l'énergie thermique, osmotique ou l'énergie des courants.

La France possède la deuxième zone exclusive économique dans le monde, 98% de son domaine maritime se trouvant dans l'outre-mer. Les régions ultrapériphériques français, et plus généralement, européens, sont aujourd'hui encore largement dépendants des énergies fossiles dont l'Europe essaie progressivement de se détacher. L'outre-mer européen doit être accompagné dans la transition énergétique pour atteindre, à l'horizon de 2030, l'autonomie énergétique dans le cadre des objectifs du Grenelle pour les DOM.

Plus de 10 ans après la création du premier programme de la politique maritime intégrée par la Commission, EURACTIV vous invite à engager le débat sur l'état actuel et l'avenir de l'énergie bleue dans l'UE.

Les questions incluront notamment :

L'énergie marine pourrait-elle garantir l'autonomie énergétique des territoires ultramarins de l'UE ?

L'énergie bleue est-elle une source d'énergie sécurisée pour la biodiversité marine?

Quelles opportunités de développement pour les territoires ultramarins peut présenter l'économie bleue?

Quel avenir pouvons-nous envisager pour l'énergie bleue en Europe?

**POUR PLUS D'INFORMATION,
VEUILLEZ CONTACTER**



Suivre les
discussions
#eaDebates

Amandine Vigié
amandine.vigie@euractiv.com
+33 6 12 50 63 23

Antonina Stepniak
antonina.stepniak@euractiv.fr
+33 1 75 61 25 01

INTERVENANTS

Représentant, DG Affaires maritimes et pêche, Commission européenne*

Younous Omarjee, Eurodéputé français de l'Outre-mer, Parlement européen

Sophie Auconie, Députée membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Assemblée nationale

Damien Périssé, Directeur des Affaires Maritimes, La Conférence des Régions Périphériques Maritimes

Daniel Gibbs, Président, Collectivité d'Outre-mer de Saint Martin

MODERATION

Valéry Laramée de Tannenberg, Rédacteur en Chef, Journal de l'environnement

PROGRAMME

8:00 – 8:15 : Accueil

8:30 – 9:00 : Introduction du débat & tour de table des intervenants

9:00 – 10:00 : Questions – réponses

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, suivez le [lien](#)

* A confirmer